Elections législatives
des 21 et 28 mars 1993
Département de la Gironde – 6° circonscription

Michel Sainte-Marie

Député de la Gironde
Maire de Mérignac



Remplaçant éventuel

Serge Lamaison

Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Alliance des Français pour le progrès

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dimanche dernier une majorité de Françaises et de Français ont exprimé leur inquiétude face à une société mal à l'aise dans un monde trop dur.

Des urnes, personne ne doit l'ignorer, une écrasante majorité de droite va surgir. Les plus faibles et les plus défavorisés en seront les premières victimes.

Dans un contexte politique national aussi défavorable, je remercie les électrices et les électeurs qui m'ont témoigné très largement leur confiance.

Je vois dans leur soutien la reconnaissance du travail tenace, patient et efficace entrepris pour défendre ensemble notre circonscription au Haillan, à Martignas, à Mérignac, à Saint-Aubin-du-Médoc, à Saint-Jean-d'Illac, à Saint-Médard-en-Jalles et au Taillan.

Dans notre circonscription rien n'est acquis : le vote de dimanche prochain sera décisif.

Le candidat de droite ne peut l'emporter qu'avec le soutien des mouvements les plus extrémistes et les plus intolérants.

Aussi, j'invite chacun à mesurer ce risque et à prendre ses responsabilités.

J'appelle tous les démocrates de progrès à se rassembler pour m'aider à poursuivre la tâche entreprise, en recherchant comme toujours le plus large consensus pour résoudre les problèmes d'aujourd'hui : l'emploi et l'avenir des jeunes, la protection de l'environnement, la défense de la solidarité et des acquis sociaux.

Le travail accompli

Malgré les difficultés nous avons réservé depuis dix ans une place particulière à **l'action en faveur des retraités et des personnes âgées** :

- abaissement de l'âge du droit à la retraite à soixante ans,
- retraite minimum pour ceux dont les carrières ont été courtes ou irrégulières,
- paiement mensuel des pensions,
- relèvement des taux de pension de reversion,
- augmentation du minimum vieillesse dont le pouvoir d'achat a progressé de près de 25 % en dix ans.

Les droits acquis par les retraités aujourd'hui ne doivent pas être remis en cause, notamment la retraite par répartition.

La solidarité à l'égard des plus démunis a guidé et marqué notre action :

- revenu minimum d'insertion,
- droit à une couverture maladie,
- droit à une allocation logement.

De même nous avons développé **la solidarité à l'égard de ceux qui démarrent dans la vie professionnelle**.
Pour faciliter leur insertion, la Mission Locale Technowest a été créée. Elle a accueilli depuis 1990 près de 3000 jeunes de notre circonscription dont 700 ont suivi une formation ou trouvé un emploi en 1992.

Nous relevons avec toutes les bonnes volontés le défi de notre temps : **le devoir d'assistance humanitaire**, c'est ainsi que nous avons favorisé l'implantation de Médecins sans Frontières à proximité de l'aéroport.

L'emploi a été mon souci quotidien.

A preuve :

- le développement des zones d'activités économiques de Bordeaux Technowest,
- la vente de 60 Mirages 2000-5 à Taïwan,
- le lancement de l'industrialisation du Rafale et du Falcon 2000,
- celui du programme M5,
- la création de 300 emplois d'ici 1995 par Cofinoga,
- l'ouverture en octobre prochain de l'Institut de Maintenance Aéronautique qui formera 300 ingénieurs par an,
- la création d'une société de conversion pour assurer la diversification du pôle aéronautique et spatial,

C'est toute la vie économique et locale qui bénéficie de ces acquis.

L'environnement a été au cœur de notre action :

- création d'un véritable ministère dont le budget a plus que doublé,
- lois sur la protection des forêts, des littoraux et des paysages,
- loi sur l'élimination des déchets,
- charte de protection du continent antarctique.

C'est également le sens de ma participation au groupe de travail parlementaire contre la vivisection.

Au plan local :

- développement des collectes sélectives : verre, médicaments, produits toxiques,
- acquisition par la collectivité publique du bois du Burck et protection contre les dégâts annoncés de l'ancienne Voie Artérielle Ouest,
- action résolue pour obtenir la fermeture définitive de la décharge de Martignas.

Face à une majorité qui s'annonce écrasante,
l'heure n'est pas à l'abstention.
Il faut voter et faire voter.
Je vous remercie de votre confiance.

Michel Sainte-Marie